Décision 22-DCC-47 du 29 mars 2022

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Agora par la société Hivest Capital Partners

Posted on: 29 mars 2022 | Secteurs :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Hivest Capital Partners
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Agora Technologies

Lire

le texte intégral de la décision
134.1 Ko